

Les lycées des quartiers populaires de l'agglomération lyonnaise En grève et en action lundi 18 décembre Nous avons besoin des moyens de l'éducation prioritaire !

Suite à la parution des résultats de l'enquête PISA la semaine dernière, le ministre Attal s'est empressé d'annoncer des mesures - comme les groupes de niveaux - qui vont encore accentuer les inégalités sociales. Pourtant, le résultat le plus significatif de cette enquête est, pour la France, le lien entre origine sociale et réussite scolaire : il y a 113 points d'écart entre les élèves de 15 ans les plus favorisés et les plus défavorisés socialement ! Cet écart est beaucoup plus élevé dans notre pays qu'ailleurs, signe de la persistance d'une forte inégalité des chances scolaires. Autre enseignement de PISA, la hausse inédite du nombre de chefs d'établissement signalant un manque d'enseignants : 67 % dans l'enquête Pisa 2022 contre 17 % dans celle de 2018. Nos établissements sont particulièrement confrontés à cette problématique.

Or, les lycées de quartiers populaires sont exclus des dispositifs de l'éducation prioritaire, ce qui veut dire que l'éducation nationale a sacrifié sciemment les élèves des milieux populaires au nom de la réduction des dépenses publiques. Dans nos lycées, cela s'est traduit par un gonflement des effectifs, la plupart des classes étant à 35, lorsque ce n'est pas 36 ou 37. Comment imaginer individualiser la pédagogie dans ces conditions ? Autre conséquence, nos établissements manquaient de personnels à la rentrée et la situation s'est encore dégradée depuis 3 mois, à cause de la difficulté de nos conditions de travail : enseignant-es évidemment mais aussi infirmier-ère-s, CPE, AED, assistantes sociales, sans parler des postes d'AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) dont les dotations sont réduites à la portion congrue.

Nous demandons donc le classement des lycées de quartiers populaires dans les dispositifs d'éducation prioritaire avec des seuils permettant une diminution significative des effectifs par classe, ainsi qu'une réelle reconnaissance pour tous les personnels de la difficulté particulière à exercer dans ces établissements qu'ils soient des personnels administratifs et techniques, vie scolaire, enseignants, médico-sociaux.

Dans l'immédiat et localement, nous exigeons pour nos établissements notamment :

- Des prévisions d'effectifs par division et des calculs de DHG sur la base de 25 élèves en seconde et en séries technologiques et de 30 élèves dans les séries générales.
- Une allocation progressive des moyens (APM) portée à au moins 50 heures comme c'était encore le cas dans certains de nos lycées il y a 3 ans.
- La priorisation de nos lycées pour le recrutement de personnels de vie scolaire et médico-sociaux et pour l'affectation sur les postes d'enseignant.e.s non pourvus ou non remplacés.
- Des AED supplémentaires pour que certain.e.s puissent être affecté.e.s de manière pérenne sur des activités pédagogiques de soutien, d'aide aux devoirs.
- Des temps de concertation intégrés aux services des enseignants, car le travail en équipe est une nécessité absolue dans nos établissements.

Depuis plusieurs années, nous nous battons ensemble pour obtenir des conditions d'exercice décentes dans nos lycées des quartiers populaires. Des courriers ont été envoyés, nous avons été reçus en audience, nous nous sommes mobilisés par des rassemblements, par la grève. Si l'administration a fait la sourde oreille au début, force est de constater qu'elle ne nie plus les spécificités de nos établissements. Nous sommes déterminé-es à nous battre pour donner à nos élèves toutes les chances auxquelles ils et elles peuvent légitimement aspirer.

Pour cela, nous serons :

En grève et en action lundi 18 décembre,
Jour du Conseil Social d'Administration, portant sur les prévisions d'effectifs,
et nous nous rassemblerons
à 11h devant le Rectorat

Les personnels mobilisés des lycées Brel, Brossolette, Camus, Doisneau, Faÿs et Sembat de Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Villeurbanne, soutenus par les sections syndicales de nos établissements CGT, SNES, SUD. Nous avons également reçu le soutien des parents d'élèves de nos établissements à travers leurs diverses associations qui ont co-signé le courrier de demande d'audience au rectorat.